Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 30 mars 2023

DÉLIBÉRATION N°7 - ACCEPTATION DE DON



Un don a été attribué au CCAS de Dunkerque d'un montant de 300 € par l'association carnavalesque « les pirates de Rosendaël ».

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver l'attribution de ce don.

ADOPTÉ

POUR EXTRAIT CONFORME, Pour le Maire Président, La Vice-Présidente,

Leïla NAIDJI